

### I. Des Modalités d'accompagnement diversifiées

*Le projet du DAME et les pratiques de ses professionnels se nourrissent des expériences et des expertises proposées antérieurement par l'IME et le SESSAD. Celles-ci se trouvent aujourd'hui remises en perspective pour animer l'organisation du dispositif :*

- *Le DAME propose une continuité entre « Accueil de Jour » et « Appui à la Scolarisation » pour ne jamais restreindre les propositions formulées à des solutions séparées du droit commun. **L'accès aux solutions de droit commun est prioritaire, les réponses spécialisées posées d'emblée comme complémentaires.***
- *L'accompagnement des enfants et adolescents est pensé, dès l'admission, dans un partenariat cohérent avec les réponses de droit commun et les réponses spécialisées complémentaires proposées à l'enfant : **la personne et sa famille doivent toujours percevoir, pouvoir comprendre et d'adhérer à l'articulation de ces réponses.***
- *Les pratiques professionnelles et les compétences des équipes du DAME évoluent et s'ajustent de façon continue au public pour prendre en compte l'ensemble des situations (dont les situations complexes)*
- ***La connaissance et la prise en compte des recommandations de bonnes pratiques professionnelles** constituent un socle de repères et d'orientation des pratiques professionnelles qui encadrent les actions engagées :*
  - *Croisement des regards, des métiers, des approches pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles*
  - *Evaluation, généralisation des apprentissages, continuité des outils de communication...*
  - *Participation effective des personnes et de leurs familles*
  - *Bientraitance*

#### A. Le projet du DAME : principes d'intervention

##### 1. Privilégier le droit commun : gradation des réponses et subsidiarité

Annoncée en décembre 2017<sup>1</sup>, la transformation des IME en **plateformes de ressource et de services pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap** redéfinit durablement la position des établissements dans la logique d'une société pleinement inclusive (et par conséquent d'une école inclusive).

Ce mouvement progressif découle de la priorité donnée à la scolarisation individuelle en école ordinaire. **« La réponse doit s'adresser à la personne là où elle est, c'est-à-dire en priorité dans son environnement de vie ordinaire. L'offre doit ainsi s'organiser selon un principe de subsidiarité qui**

---

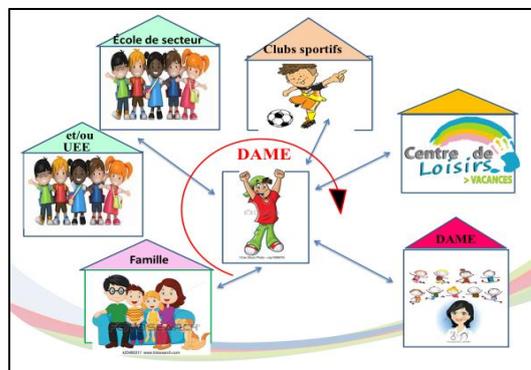
<sup>1</sup> conférence de presse conjointe du Ministre de l'Éducation Nationale et de la secrétaire d'État aux personnes handicapées de décembre 2017

**privilégie toujours les lieux de vie les moins spécialisés »<sup>2</sup>.**

La généralisation des Dispositifs d'Accompagnement Médico-Educatifs en Eure-et-Loir répond à cette commande sociale et accompagne ce changement en déplaçant durablement le **centre de gravité des actions engagées par les équipes Médico-Sociales vers le milieu ordinaire**<sup>3</sup>.

Le soutien à la participation sociale des enfants et adolescents dans leur environnement de vie habituel et d'abord au sein des structures de droit commun, est à la fois :

- le **point de départ** (maintien du lien)
- l'**objectif** (soutien de la participation, mise en accessibilité accrue) des interventions et prestations dispensées par le DAME.



Ce principe généralise la position du dispositif en tant que « Centre Ressource »<sup>4</sup> :

- *Il s'agit de pouvoir se mobiliser pour faciliter la mise en accessibilité des environnements, leur capacité à proposer des modalités de travail ou d'accueil adaptées, avec une aide spécialisée quand cela est nécessaire (et uniquement dans ce cas).*
- *Complémentaire à l'Accueil de Jour et aux interventions auprès des enfants et adolescents, le fonctionnement sensibilise à la culture d'une société inclusive en assouplissant les conditions d'intervention du DAME et limite le cloisonnement des fonctionnements Droit Commun/Institution Médico-Educative.*

**Le projet du Centre Ressource, présenté en Annexe, renforce l'exercice de cette mission confiée au DAME par l'ARS.**

## 2. Des modalités d'accompagnement ajustées

L'accompagnement du DAME s'appuie sur le repérage des potentialités et besoins de l'enfant ou de l'adolescent en matière<sup>5</sup> :

- D'autonomie
- De participation sociale
- De santé

Ce repérage est opéré dès l'admission et constitue le préalable à la construction de tout projet personnalisé. Il est prolongé par la mise en place de référentiels d'évaluation objectifs et accessibles à la personne et à sa famille, pour permettre l'ajustement régulier des prestations proposées (intervention sur site, au sein du DAME, accompagnement vers les partenaires de droit commun...).

<sup>2</sup> Rapport « Zéro sans solution » : le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches. Tome 1 – 10 juin 2014

<sup>3</sup> Diaporama présenté par l'ARS Centre Val de Loire, Délégation Territoriale de l'Eure-et-Loir, et l'Education Nationale en avril 2019.

<sup>4</sup> Arrêté N°2019-DOMS-PH28-0063 portant autorisation d'extension non importante de 20 places de l'Institut Médico-Educatif Borromei-Debay. : « Le DAME de MAINVILLIERS est également autorisé à assurer une mission de centre ressource auprès des acteurs du territoire d'intervention du DAME. Il assure dans ce cadre une mission de formation, d'information, de conseil, d'expertise ou de coordination au bénéfice d'autres établissements ou services en vue de l'accueil de ces publics, ou auprès d'usagers directement. »

<sup>5</sup> En cohérence avec la nomenclature SERAFIN-PH

L'offre du DAME s'adapte, en « **éventail** », en fonction des besoins et des attentes, grâce à une combinaison personnalisée de plusieurs modalités d'intervention :

- de l' « Accueil de Jour à l' « Appui de la Scolarisation » (accompagnement ambulatoire).
- En s'adossant, aussi souvent que possible, aux dispositions de droit commun
- En mobilisant les partenariats évoqués au paragraphe précédent pour compléter son offre, selon les besoins

Extrait de la plaquette DAME départementale :

## Le DAME propose plusieurs modalités d'accompagnement :

- ▶ Une aide à la scolarisation dans l'école du jeune
- ▶ Un suivi éducatif et thérapeutique
- ▶ Une scolarisation adaptée
- ▶ Un accueil de jour pour les jeunes qui ne peuvent être scolarisés à temps plein
- ▶ Un appui à l'accueil dans les centres de loisirs, les clubs sportifs, les lieux et les activités culturels
- ▶ Un parcours de découverte professionnelle
- ▶ Un partenariat avec des internats pour les jeunes qui ont un projet d'autonomie ou sous la forme d'un accueil temporaire pour offrir un temps de répit à la famille
- ▶ Si besoin, un accompagnement social en lien avec le projet du jeune

Ce document est destiné à votre information  
N'hésitez pas à nous contacter.

**Les PEP**  
Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif  
Borrormeï-Debay

136 bis, Rue de la République  
28300 MAINVILLIERS  
Tel : 02 37 21 06 90  
Mail : [dame.borrormeidebay@wanadoo.fr](mailto:dame.borrormeidebay@wanadoo.fr)

Territoire d'intervention  
Municipalités : Luché, Chartres St-Prest, Maintenon, Igny, Epiery, Combray

Vous rendre au DAME

Accueil Administratif  
136 bis Rue de la République  
28300 MAINVILLIERS

**Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif**

*Borrormeï-Debay*

**Les PEP**  
Les professionnels au service

a) *Trois modalités complémentaires d'accompagnement :*

Les parcours d'accompagnement des enfants et adolescents s'articulent autour de **2 modalités d'accompagnement** complémentaires, avec la volonté de limiter tout cloisonnement, et pour définir un réel parcours :

En **APPUI à LA SCOLARISATION**, en complément de la scolarisation en milieu ordinaire, en classe ordinaire avec ou sans le soutien d'une ULIS, pour proposer des temps thérapeutiques, rééducatifs, des activités et un suivi éducatif ainsi que des aides pédagogiques ciblées si nécessaire. Ces interventions sont proposées **en ambulatoire** sur les sites du DAME ou sur le site de l'établissement scolaire (conseils, aménagements, des stratégies d'accompagnement et des outils). Des accompagnements directs peuvent ponctuellement soutenir le parcours de scolarisation de l'élève (en complément ou en attente de compensations prévues par la MDA).

En **ACCUEIL DE JOUR** au sein de la structure pour proposer des activités éducatives, pédagogiques et des soutiens thérapeutiques **réguliers** favorisant « *l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne et sociale des enfants ou des adolescents* » ainsi qu'un soutien progressif à la fréquentation du milieu ordinaire (projets, activités, Unité d'Enseignement Ouverte au sein d'établissements scolaires...) :

Chaque parcours d'enfant ou d'adolescent doit demeurer personnel et singulier. En valorisant la polyvalence de ses personnels et en évitant le cloisonnement des équipes, le DAME permet de faire évoluer la forme du parcours proposé, de façon souple, en fonction des besoins et en co-construction avec la personne et sa famille (tremplin, répits, accueils séquentiels...)

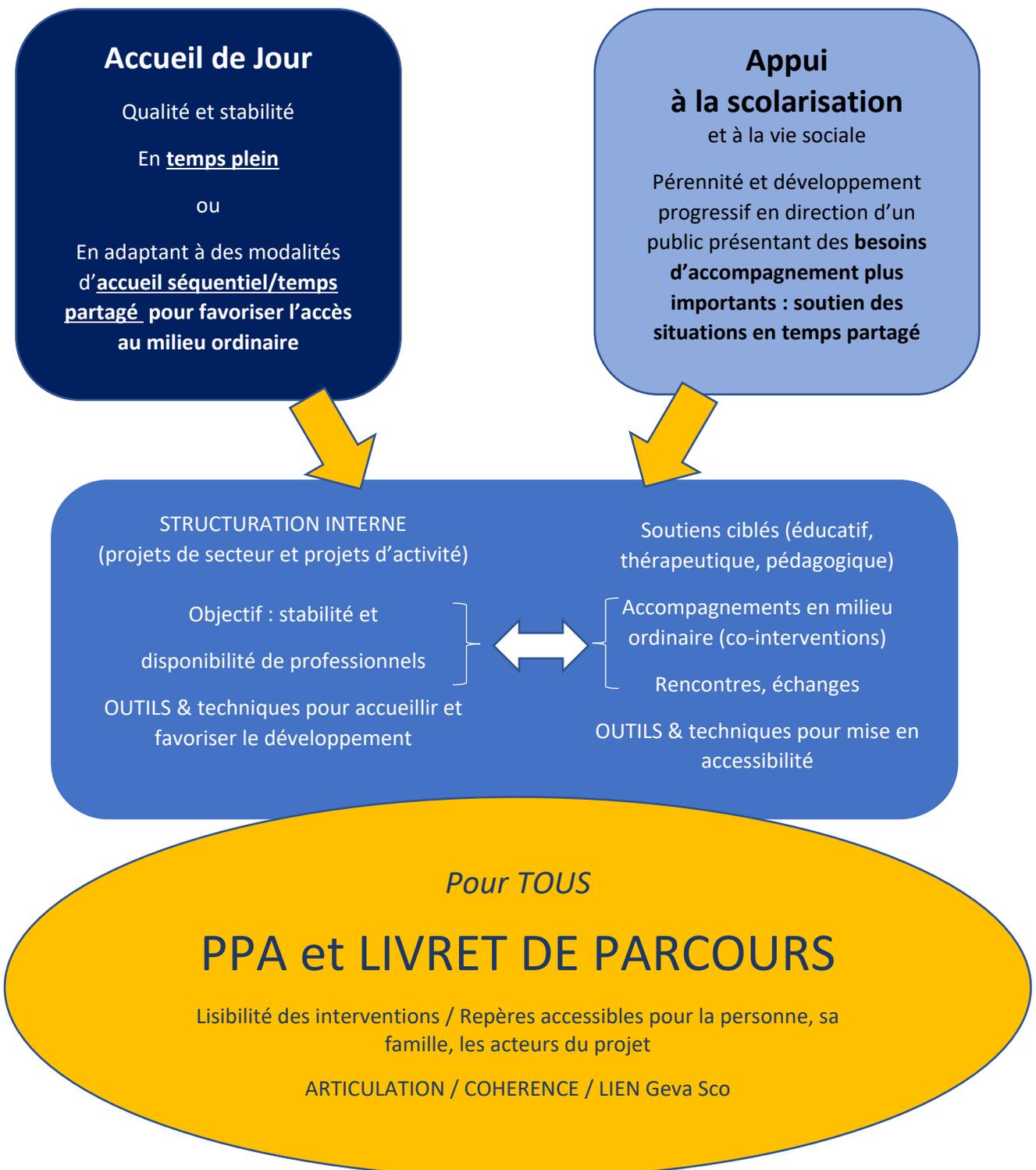
Ces modalités d'accompagnement se conjuguent dans le fonctionnement du dispositif pour aménager des emplois du temps partagés qui favorisent la continuité du parcours en milieu ordinaire et répondent aux besoins d'adaptation de chacun. Ces partages d'emplois du temps sont proposés aussi bien avec l'établissement scolaire qu'avec les partenaires de soin ou Médico-Sociaux.



**Le DAME : faciliter la continuité de modalités d'accompagnement en secteur et en milieu ordinaire**

L'adaptation continue et la modularité impliquent une organisation inscrite dans une réelle continuité où les différentes modalités d'accompagnement se croisent, se répondent et s'enrichissent.

**Associer les principes et les expériences acquises de l' « Accueil de Jour » et de l' « Appui à la Scolarisation » pour ouvrir les possibilités d'accompagnement et renforcer les opportunités de participation sociale :**



INTRA MUROS  
« En structure »  
DAME et UEEO

# DAME : une continuité d'Interventions Complémentaires

EXTRA MUROS  
« En Milieu Ordinaire »

Accueil  
de Jour

Appui de  
La Scolarisation

Ressources

ANCRAGE  
Repérage

RITUALISATION  
Régularité / Repères

TRANSVERSALITE  
et Réponse ciblée aux besoins

IDENTIFICATION et  
STRUCTURATION des activités

Sur sites DAME

PROCEDURE d'ACCUEIL  
EDT précis et repérés

REGULARITE  
et SENS identifié

REPONSE CIBLEE  
(quoi, pour quoi faire, quelle  
contribution au projet :  
articulation des moyens et  
réponses avec le milieu  
ordinaire)

OUTILS d'ARTICULATION : PPA, PAOA,  
Livret de Parcours  
**Pour se repérer**

En milieu ordinaire

Soutiens et  
accompagnements  
sur **site LOISIRS...**

Soutiens pédagogique et éducatif  
(selon projet) sur **site SCOLAIRE**

suivi pour ARTICULATION :

PPA, PAOA  
Livret de Parcours  
**Pour se repérer**

Activités de soutien dans le cadre du  
projet éducatif

Soutien et accompagnements ciblés  
sur **site LOISIRS** (échanges, co-  
interventions)

Si besoin, soutiens pédagogiques sur  
**site SCOLAIRE**, vers l'élève, vers  
l'équipe pédagogique (échanges, co-  
interventions, appui à la PAOA)

Si besoin, soutiens éducatifs sur **site  
SCOLAIRE**, vers l'élève, vers l'équipe  
pédagogique (échanges, co-  
interventions)

ARTICULATION : PPA, PAOA, Livret de  
Parcours (décliné et allégé)

Concertations, proposer des pistes et  
des outils, construire ensemble des  
pistes et des outils

Aide à la construction des projets  
(articulation, recueil des besoins,  
identification de priorités...)

OUTILS : PAOA, Livret de Prcours,  
outils d'évaluation du PPA,  
contributions au GEVAsco

Clés de compréhension, échanges,  
indications pour suivis thérapeutiques

Pour TOUS : projet de soin adapté et lisible visant l'épanouissement et soutenant la participation sociale et le projet de scolarisation/formation

Interventions en Formation

**Harmonisation des outils :**

Mêmes outils à l'interne

PPA, Livret de Parcours, Geva-Sco

+ Projet de secteur et Projets d'Activités (EDT)

SENS, COHERENCE, COMPLEMENTARITE

Des temps et des activités (Pour.... Quoi ?)

**LISIBILITE**

**Harmonisation des outils :**

Mêmes outils de suivi du projet

PPA, Livret de Parcours, Geva-Sco